

# 1950

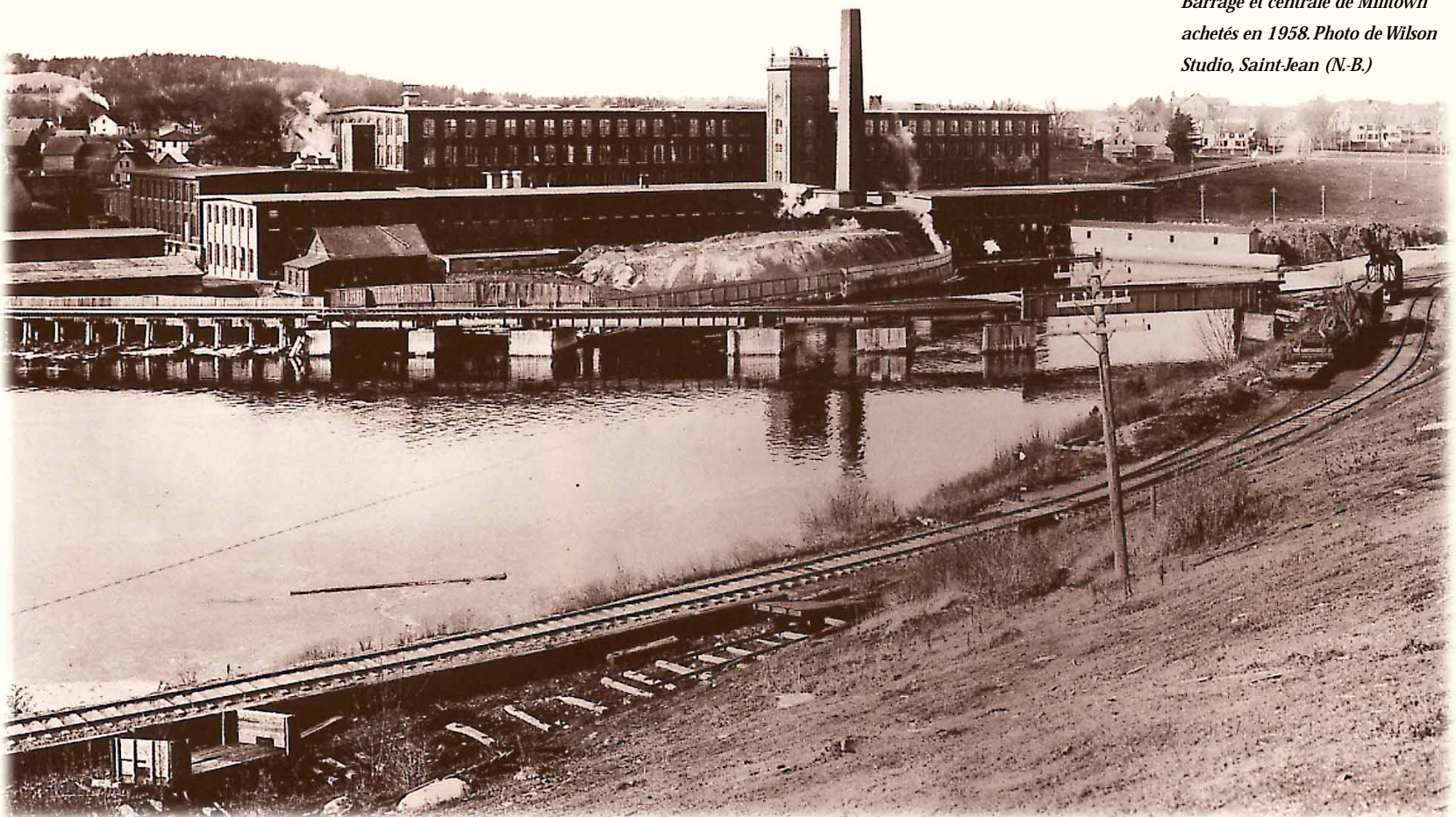
## les années cinquante - l'ère des barrages

Les années 1940 ont été une période de croissance favorisée par la guerre. Au cours de la décennie suivante. La Commission se rend compte que, pour servir ses abonnés comme il convient et contribuer au progrès économique et

social de la province, elle doit apporter des changements à sa structure et à ses modes d'exploitation.

À la fin des années 1940, les besoins d'électricité dépassent de beaucoup la capacité de la

Commission à les satisfaire. Le problème est intensifié par un faible pluviométrie qui réduit la capacité de production des centrales hydro-électriques. Pour la première fois depuis sa création, la Commission



*Barrage et centrale de Milltown achetés en 1958. Photo de Wilson Studio, Saint-Jean (N.B.)*

# 1950

## les années cinquante - l'ère des barrages

est obligée de rationner l'électricité, en particulier dans le comté de Carleton. Elle demande à la population de limiter sa consommation d'électricité entre quatre heures de l'après-midi et huit heures du soir. De toute évidence, le réseau a

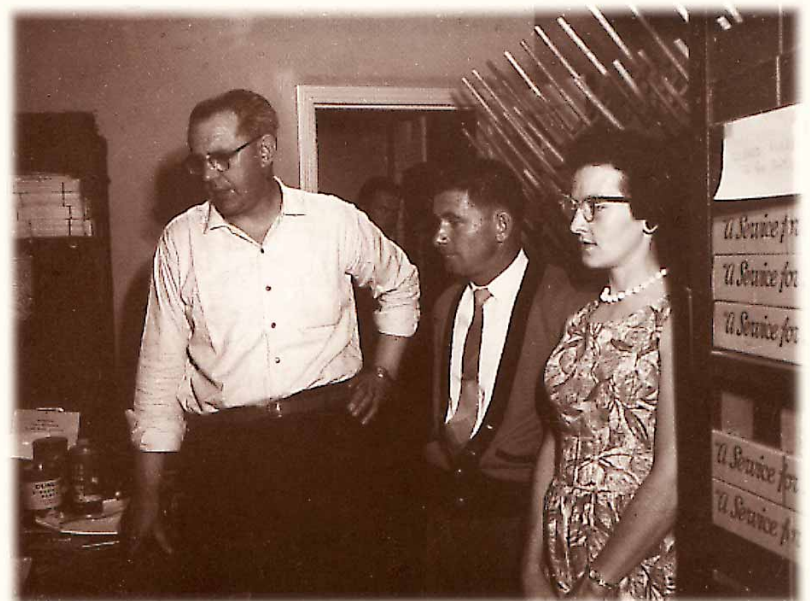
besoin d'accroître sa capacité de production. Une étude des possibilités d'aménagements hydro-électriques le long de la vallée du Saint-Jean indique plusieurs sites de barrages possibles. Le plus prometteur se trouve sur la rivière Tobique. On

y construit un barrage et une centrale qui commence à produire de l'électricité en 1953.

L'inauguration du barrage de Tobique n'est pas la seule raison pour laquelle l'année 1953 est remarquable. Le changement qui l'a peut-



*Construction du barrage de Tobique, 1951  
Photo de R. H. Smith,  
Sackville (N.-B.) août 1951*



*Glen Kitchen démontre la façon de vérifier les gants de protection contre la haute tension au centre des services, 1959*

# 1950

## Les années cinquante - l'ère des barrages

être marquée le plus est la reconnaissance que pour alimenter les besoins du Nouveau-Brunswick en électricité de façon fiable et économique, il faut avoir des installations de production plus diverses et avancées. Avant les années 1950, l'énergie

hydro-électrique représentait seulement une petite portion de la production électrique de la province, la plus grande partie provenant des centrales thermiques. Mais, alors que la Commission produisait déjà des quantités record de

kilowatts pendant les années cinquante, les besoins maximums en période de pointe étaient tellement élevés qu'il fallait prévoir un parc intégré de centrales hydro-électriques et de centrales thermiques interconnectées.



*Le 2 Janvier 1956, une violente tempête de verglas frappe tout l'est de la province. Après dix jours de verglas et de grésil sans interruption, 423 milles de lignes de distribution et 10 milles de lignes de transport à 69 kV étaient au sol. Au plus fort de la tempête, 23 000 abonnés étaient privés d'électricité*



*Dégâts causés par le verglas*

# 1950

## Les années cinquante - l'ère des barrages

Pendant les années 1950, les entreprises d'électricité du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Edouard exploitaient leur réseau de façon entièrement isolée. À la fin de la décennie, le

Nouveau-Brunswick prend l'initiative d'établir, pour la première fois dans la région, une interconnexion avec deux petites entreprises du Maine.

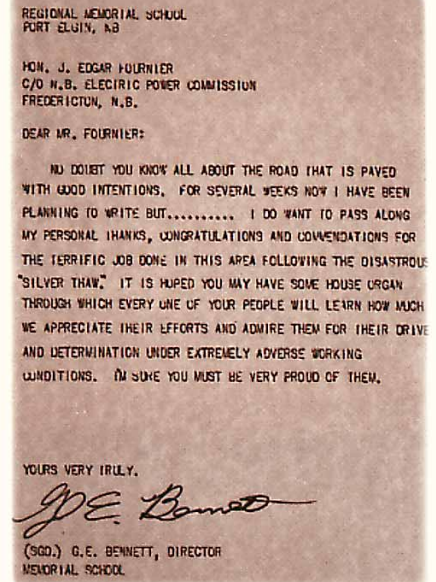
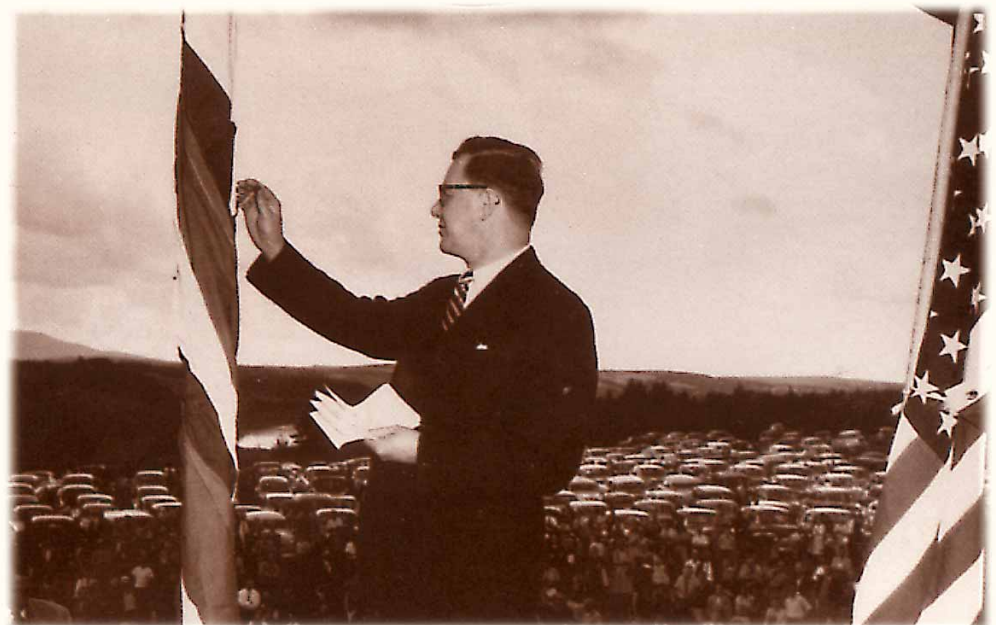
Il n'y avait pas que l'aspect exploitation qui était en transition. Vu l'expansion et la

complexité accrue des activités de la Commission, il fallait changer la structure de l'organisation pour être en mesure de résoudre les questions

*La centrale de Grand-Sault, achetée en 1959*



*Le premier ministre Hugh John Flemming inaugurant la centrale de Beechwood, 1955*



*Lettre de directeur de la Regional Memorial School de*

*Port Elgin remerciant les équipes qui ont effectué les réparations après la tempête de verglas*

# 1950

## les années cinquante - l'ère des barrages

complexes inhérentes à sa croissance. Reginald Tweeddale, l'ingénieur en chef de la Commission, devient en 1957 le premier directeur général. Il assume la responsabilité de toutes les fonctions d'exploitation et rassemble les chefs de

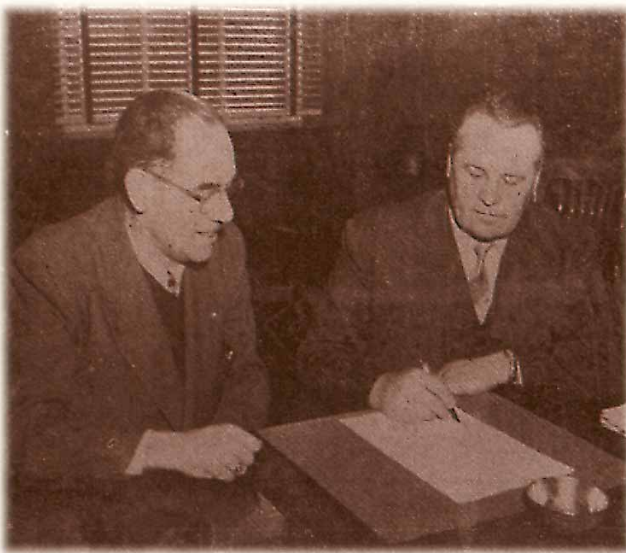
service en un comité de direction puissant pour s'occuper des questions essentielles comme la structure tarifaire, les expropriations et la stratégie de développement industriel.

En 1953, la Commission et sept sections locales

de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, qui représentaient 400 employés, signent la première convention collective de l'entreprise.



*Reginald E. Tweeddale, le premier directeur général, 1958*



*H. C. Tracy, chef syndical, et l'hon. Edgar Fournier signant la première convention collective entre Énergie NB et les sections locales de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FAT), en 1953. Photo de Daily Gleaner, Fredericton (N.B.)*

*Les finissants du premier programme de formation des monteurs de lignes, un cours de trois semaines, 1953*

